

sommaire

Préambule

Point d'actualité sur les affections du platane

Quelques actualités sanitaires

Informations sur le prochain numéro

Présentation du Bulletin de Santé du Végétal filière Zones Non Agricoles

Questionnaire à destination des acteurs de la filière Zones Non Agricoles

Préambule

Le **Bulletin de Santé du végétal (BSV) de la filière Zones Non Agricoles (ZNA)** s'adresse à l'ensemble des professionnels intervenant dans la gestion du patrimoine végétal des espaces verts : gazons et pelouses sportives, parcs et jardins, ainsi qu'aux jardiniers amateurs.

Comme nous vous l'avions expliqué dans le 1^{er} et le 2nd numéro du BSV (édition du 29/07/11 et du 30/08/11 disponibles sur les sites de la Chambre Régionale d'Agriculture du Centre et de la FREDON Centre), il est indispensable que l'ensemble de la filière s'implique dans ce dispositif d'épidémiologie-surveillance afin d'obtenir un bulletin répondant à ses besoins. Pour ce faire, vous pouvez dès aujourd'hui nous retourner le questionnaire joint en annexe afin de faire entendre vos besoins en terme de suivi sanitaire (c'est-à-dire quels bio-agresseurs vous paraissent prioritaires) mais aussi pour rejoindre ce réseau de surveillance et participer pleinement à la réalisation de ce BSV qui vous est destiné.

La prochaine réunion de la filière ZNA se tiendra le 8 novembre 2011 à partir de 14H00 au sein de la Chambre Régionale d'Agriculture du Centre à Orléans. Elle aura pour principal objet le choix des bio-agresseurs qui seront suivis dans le cadre du réseau ZNA pour l'année 2012. La désignation du représentant de cette filière au sein du comité régional d'épidémiologie-surveillance ou Comité de Pilotage (COFIL) est également à l'ordre du jour.

Point d'actualité sur les affections du platane

Platane

Longtemps épargné, le platane (= *Platanus*) subit aujourd'hui les assauts de plusieurs bio-agresseurs. Parmi ceux-ci, 3 organismes introduits accidentellement d'Amérique du Nord sont responsables des symptômes les plus importants. Il s'agit du tigre du platane (*Corythucha ciliata*), de l'oïdium du platane (*Microsphaera platani*) et du chancre coloré du platane (*Ceratocystis fimbriata f.sp. platani*).

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan écophyto2018

Bulletin rédigé par la FREDON Centre avec les observations de la FREDON Centre, de la FDGDON 37, de la Chambre d'Agriculture de l'Indre et Loire et de la ville de Bourges.

Le tigre du platane (*Corythuca ciliata*)

Contexte d'observations

Le tigre du platane originaire d'Amérique du Nord (= *Corythuca ciliata*) a été introduit en France dans la région d'Antibes en 1974. Tout d'abord problématique au Sud de la Loire, il a commencé à devenir gênant dans les autres régions à partir de 2005-2006.

En région Centre, il est bien connu dans le département d'Indre et Loire et a été observé début septembre sur des platanes d'alignement au Nord de l'agglomération orléanaise.

Dégâts

Les piqûres d'alimentation de ce ravageur provoquent une décoloration prononcée du limbe des feuilles à leur face supérieure. En cas de populations importantes les feuilles peuvent entièrement se dessécher et entraîner une défoliation prématurée. Les tigres (adultes cf. figure 1 et larves cf. figure 2) sont facilement observables à la face inférieure des feuilles attaquées. Le revers de celles-ci est également maculé de nombreuses déjections présentes sous la forme de petits points noirs luisants.

Au-delà des dommages causés au feuillage, la présence de populations importantes peut devenir une source de gêne pour les riverains.

Biologie

Cet insecte présente 2 à 3 générations annuelles qui se chevauchent de mai à octobre. Pendant cette période, on peut par conséquent souvent observer de façon simultanée les différents stades du ravageur (œufs, larves et adultes). L'adulte est facilement reconnaissable à ses ailes membraneuses aux reflets argentés et à l'aspect de dentelle qui portent une tache brunâtre en leur centre.

Les adultes du tigre du platane qui hivernent sous les rhytidomes (=écorces qui se décollent naturellement par plaques), redeviennent actifs en avril. Ils migrent alors vers les feuilles et se mettent à pondre à la face inférieure, le long des nervures principales.

Evaluation du risque

Les populations présentes actuellement devraient progressivement migrer vers leurs sites d'hivernage.

Toutes les espèces de platane sont sensibles au tigre. Il a cependant été démontré que les arbres qui subissent des tailles régulières sont sujets à des attaques plus importantes. En effet, l'élagage réduit la surface foliaire et augmente par conséquent la densité d'individus par feuille. Sur des sites très fréquentés et en fonction des gênes exprimés par le public, le dénombrement des insectes adultes présents sous les rhytidomes en fin d'hiver permet d'anticiper les risques potentiels pour la période de végétation à suivre.



L'oïdium du platane (*Erysiphe platani*)

Contexte d'observations

Comme le tigre du platane, cette maladie est arrivée assez récemment dans le Midi (1975), mais elle est maintenant répandue pratiquement dans tout l'Hexagone.

Comme pour beaucoup d'oïdium, l'année 2011 a constitué une année exceptionnelle. Les dégâts dus à ce champignon sont encore bien visibles sur des platanes d'alignement du Nord de l'agglomération orléanaise et s'ajoutent à ceux provoqués par le présence du tigre.

Dégâts

La maladie se manifeste sous forme de taches farineuses qui blanchissent très irrégulièrement le limbe des feuilles. Les premières taches apparaissent à la fin du printemps et deviennent de plus en plus nombreuses au fur et à mesure que l'été s'avance.

Les jeunes feuilles sont atteintes dès le début de leur développement et se rabougrissent quelquefois fortement. Un épais feutrage recouvre alors l'ensemble des surfaces foliaires (figure 3). Peu à peu, l'ensemble du feuillage devient entièrement grisâtre.

En fin de saison, on peut également observer la formation de périthèces sous la forme de petites sphères d'abord jaunes orangées puis brunes disposées à la surface des taches (figure 4).

Biologie

Erysiphe platani se développe plus particulièrement pendant les périodes chaudes associées à une forte humidité ambiante. On l'observe par conséquent surtout au printemps et au début de l'automne. Contrairement à d'autres champignons, les spores d'oïdium n'ont pas besoin d'eau liquide pour germer et infecter la plante. La propagation se fait surtout par le vent. Le champignon hiverne sur la plante même et dans ses débris.

Evaluation du risque

Le préjudice causé par cette maladie est surtout d'ordre esthétique ; les attaques répétées limitent toutefois la photosynthèse et affaiblissent ainsi les plantes. Etant donné l'avancement de la saison, les dégâts ne devraient pas augmenter de façon sensible avant la chute des feuilles.

L'oïdium du platane sévit essentiellement sur les arbres élagués sur le mode de la taille architecturée ou de façon drastique. Une taille pour favoriser l'aération, par contre, aide à réduire le risque d'une infestation en limitant l'humidité stagnante et en permettant un meilleur ensoleillement des feuilles.



Le chancre coloré du platane (*Ceratocystis fimbriata f. sp. platani*)

Contexte d'observations

Le chancre coloré du platane causé par le champignon *Ceratocystis fimbriata f. sp. platani* est une maladie très virulente qui a d'abord été observée aux Etats-Unis. Son introduction en Europe s'est faite en France (Marseille, 1945) au cours de la deuxième guerre mondiale, probablement par l'intermédiaire de caisses de munitions fabriquées avec du bois contaminé. Depuis la maladie s'est étendue dans le Sud de la France. Les régions PACA, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes et Midi Pyrénées sont aujourd'hui concernées.

Dégâts

Les arbres atteints sont facilement reconnaissables par leur feuillage clairsemé et jaunâtre, ainsi que par la mort d'une ou plusieurs branches (fig. 5). **Les platanes contaminés se dessèchent et meurent dans un intervalle de temps compris entre 2 et 5 ans.**

Le symptôme typique de cette maladie consiste en une lésion de couleur brune ou violette sur le tronc et les branches qui progresse vers le haut en forme de triangle ou de "flamme" (fig. 6). Plus tard apparaissent sur l'écorce des boursouflures ou des craquelures.

Biologie

Ceratocystis fimbriata f. sp. platani est un parasite de blessures et non pas de faiblesse. La pénétration du champignon n'est ainsi pas possible au travers des tissus sains, non blessés de l'écorce. En revanche la plus petite blessure peut servir de porte d'entrée au pathogène. A partir de ce point d'entrée, le champignon envahit profondément et très rapidement les tissus ligneux internes. Inactif lorsque la température est inférieure à 10° C, sa progression est maximale aux environs de 25 °C. La reproduction du champignon se fait par des spores qui se développent abondamment à la surface du bois et de l'écorce. La durée de vie de la forme de conservation du champignon est très longue et peut atteindre plusieurs années.

L'homme est le principal responsable de la transmission et de la diffusion de cette maladie, au travers de blessures pratiquées aux arbres. En effet, les platanes sont facilement endommagés par des tailles ou des élagages sévères ; des blessures favorables au champignon sont couramment provoquées par des actes de vandalisme ou par les intempéries. Une fois la maladie installée, la transmission peut également s'effectuer par l'intermédiaire des eaux des canaux et rivières et par les soudures racinaires entre arbres.

Evaluation du risque

***Ceratocystis fimbriata f. sp. platani* est un organisme nuisible réglementé de lutte obligatoire (Annexe A de Arrêté du 31 juillet 2000 établissant la liste des organismes nuisibles aux végétaux, produits végétaux et autres objets soumis à des mesures de lutte obligatoire). La maladie n'est pas encore présente en région Centre, il convient de rester vigilant en cas d'observation de symptômes suspects.**

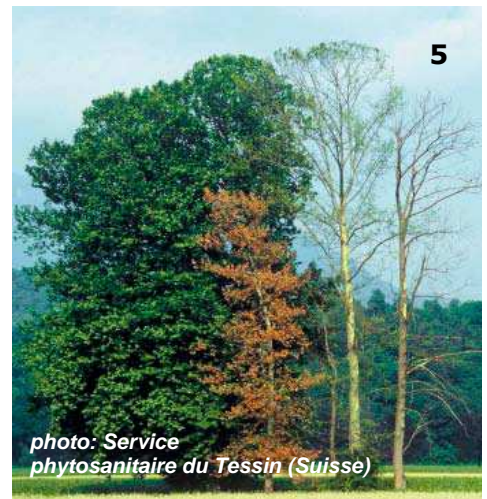


photo: Service phytosanitaire du Tessin (Suisse)



photo RAC Changins, A. Bolay (Suisse)

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan écophyto2018

Bulletin rédigé par la FREDON Centre avec les observations de la FREDON Centre, de la FDGDON 37, de la Chambre d'Agriculture de l'Indre et Loire et de la ville de Bourges.

Quelques actualités sanitaires

- **Présence d'un nouveau cas suspect de dépérissement bactérien sur marronnier dans le Loiret.** Un échantillon est en cours d'analyse dans le laboratoire belge ayant découvert la bactérie. L'analyse des 1ers échantillons évoqués dans le cadre du n°1 de ce bulletin n'avait pas donné de résultats concluants.
- **Présence probable de *Bidens frondosa* (= Bident à fruits noirs) dans le Loiret.** Cette plante est listée comme espèce invasive avérée secondaire à répartition localisée en région Centre. Des contacts sont en cours avec le Conservatoire botanique national du bassin parisien pour confirmer cette identification et obtenir plus d'informations sur cette plante.



Informations sur le prochain numéro

Le rythme de parution du BSV filière Zones Non Agricoles est de un numéro tous les 15 jours de mars à juin et de 1 numéro par mois de juillet à octobre. Le prochain numéro paraîtra donc le 28/10/11.

En raison de l'actualité sanitaire, le sujet concernant les fortes pullulations de pucerons et la présence massive d'oïdium n'a pas pu être traité dans ce numéro. Ce sujet sera par conséquent traité dans un numéro ultérieur.

N'hésitez pas à nous contacter si vous observez des phénomènes nouveaux ou des symptômes d'origine inconnue dans votre environnement.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan écophyto2018

Bulletin rédigé par la FREDON Centre avec les observations de la FREDON Centre, de la FDGDON 37, de la Chambre d'Agriculture de l'Indre et Loire et de la ville de Bourges.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures

Présentation du Bulletin de Santé du Végétal filière Zones Non Agricoles

Le plan Ecophyto 2018, issu des travaux du Grenelle Environnement menés en 2008, vise la réduction de 50%, si possible, de l'usage des pesticides en zones agricoles et non agricoles. Pour y contribuer, ce plan prévoit la mise en place de **réseaux régionaux d'épidémiologie-surveillance** qui permettent de suivre l'évolution des organismes nuisibles sur le territoire afin de raisonner les interventions phytosanitaires et de surveiller les organismes nuisibles réglementés ou émergents.

En région Centre, le pilotage de l'ensemble du dispositif est assuré par la **Chambre Régionale d'Agriculture** au travers d'un comité de pilotage réunissant les principaux acteurs et d'une animation technique interfilière. A ce jour, 4 réseaux (grandes cultures, légumes, arboriculture et viticulture) sont à l'œuvre en région et regroupent au total 18 filières du monde agricole.

Au printemps 2011, l'animation du réseau d'épidémiologie-surveillance de la **filière Zones Non Agricoles (ZNA)** a été confiée à la **FREDON Centre**. Les observations issues de ce réseau serviront à la rédaction d'un **Bulletin de Santé du végétal (BSV)** s'adressant aux gestionnaires de parcs et jardins publics et/ou privés, des voiries, des espaces verts mais aussi aux jardiniers amateurs. Ce BSV ne contiendra pas de préconisations et comportera :

- **Une information sanitaire** pour un ensemble de maladies et ravageurs des végétaux spécifiquement rencontrés en zones non agricoles. Cette actualité sanitaire pourra être complétée par des dossiers d'informations zoomant sur des problématiques régionales.
- Eventuellement **une information réglementaire** de portée générale et le cas échéant, des alertes ou actualités spécifiques relatives à la détection d'organismes réglementés en région Centre ou dans une région limitrophe.

Les bio-agresseurs suivis en région Centre

Il existe plusieurs milliers de couples bio-agresseurs/végétal en Zones Non Agricoles ; un suivi exhaustif de l'ensemble de ces couples est par conséquent impossible à réaliser. En partant de ce constat et du fait que le BSV doit avant tout être un outil pour le raisonnement et donc la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires, il convient alors de suivre en priorité les bio-agresseurs faisant l'objet de traitements phytosanitaires. A cette liste pourront être ajoutés les couples bio-agresseurs/végétal posant des problèmes particuliers de gestion.

Les missions de l'observateur

L'observateur s'engage à observer la présence d'un ou plusieurs bio-agresseurs sur un végétal donné (il peut par exemple s'agir des pucerons sur rosier), ceci tous les 15 jours de mars à juin et ponctuellement de juillet à octobre. Le suivi peut être très simple (présence/absence du ravageur et présence/absence des symptômes) ou plus élaboré (comptage des ravageurs et évaluation chiffrée des symptômes). Des observations ponctuelles permettant de signaler des faits marquants de l'actualité sanitaire sont également nécessaires. En échange du temps consacré aux observations, les observateurs bénéficieront de sessions de formation, ainsi que du matériel nécessaire à l'observation. Ils disposeront également de l'ensemble des données du réseau et de l'appui technique de l'animateur filière.

Le choix des bio-agresseurs suivis en région Centre et la construction du réseau d'observateurs sont actuellement en cours. L'implication de l'ensemble des acteurs de la filière Zones Non Agricoles est indispensable. Si vous êtes intéressé ou si vous désirez de plus amples informations, n'hésitez pas à nous renvoyer le questionnaire suivant.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ecophyto2018

Bulletin rédigé par la FREDON Centre avec les observations de la FREDON Centre, de la FDGDON 37, de la Chambre d'Agriculture de l'Indre et Loire et de la ville de Bourges.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures

Questionnaire à destination des acteurs de la filière Zones Non Agricoles

Entreprise/Commune :

Nom : Prénom : Profession :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Mail : Tel et fax :

L'objectif des questions ci-dessous est de déterminer les couples bio-agresseurs/végétal qui seront suivis dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance de la filière ZNA en région Centre. Les réponses seront exclusivement utilisées dans ce cadre.

Utilisez-vous des produits phytosanitaires en ZNA ? OUI NON

Si oui, s'agit-il de : Fongicides Insecticides Herbicides

Si oui, pour quels usages les utilisez-vous ? (par exemple puceron sur seringat)

.....
.....
.....
.....

Certains bio-agresseurs vous posent-ils des problèmes particuliers ? OUI NON

Si oui, pouvez-vous nous donner des exemples ?

.....
.....
.....
.....

La mise en place du réseau d'épidémiosurveillance de la filière Zones Non Agricoles se base sur un partenariat le plus large possible et dans un cadre volontaire. La réponse à ce bulletin ne vous engage pas de façon définitive.

Je suis intéressé(e) pour participer au réseau d'observateurs ZNA : OUI NON

Je désire recevoir des renseignements complémentaires : OUI NON

Contactez nous : Maryse Mérieau - FREDON Centre
Cité de l'Agriculture - 13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS CEDEX 9
Tél : 02 38 71 91 65 - Fax : 02 38 70 11 51 e-mail : maryse.merieau@fredon-centre.com